

Conseil Municipal - Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la démission de Mme Karine SCHULLER de son mandat de Conseillère Municipale à compter du 21 septembre 2005, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Électoral, de procéder à l'installation de Mme Jocelyne GIROL, candidate issue de la même liste et suivant le dernier élu, qui a accepté de siéger au Conseil Municipal par courrier du 11 octobre 2005.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce changement.

M. LE MAIRE : Il s'agit donc de prendre acte de la démission de Karine SCHULLER de son mandat de Conseillère Municipale à compter du 21 septembre 2005 et donc de procéder à l'installation de Jocelyne GIROL à qui je voudrais souhaiter la bienvenue. Jocelyne est bien connue à Besançon, c'est une militante culturelle, une militante associative, une militante politique au sein du PC. Je connais, pour l'avoir beaucoup fréquentée en 2001 lorsque nous faisons campagne ensemble, ses qualités. Ma chère Jocelyne, je me réjouis que tu nous rejoignes ce soir. Je suis sûr que tu feras très vite ta place dans notre équipe et je fais aussi le voeu que tu trouves beaucoup d'intérêt et de plaisir dans ce mandat. Jocelyne GIROL travaille dans le secteur bancaire. Je te passe la parole un instant, si tu le souhaites.

Mme Jocelyne GIROL : Merci. D'abord je vous salue tous. J'aurais préféré arriver il y a 4 ans comme tout le monde mais c'est comme ça et je suis très contente d'être là. Je suis également très contente de renforcer le groupe communiste. Les commissions qui me sont confiées m'intéressent. Je ne vous cache pas que c'est la commission culturelle qui va remporter pour moi tous les suffrages, à travers, on m'a dit, la lecture publique. J'espère que j'arriverai à lire, à faire lire et lancer le désir de lire à Besançon. Voilà pour ce soir, comme dans les livres, c'est une entrée en matière.

M. LE MAIRE : Merci Jocelyne. Nous procéderons à ta nomination à un certain nombre de commissions et tu seras nommée Conseillère Municipale Déléguée au cours du prochain Conseil Municipal à l'occasion d'un léger remaniement de l'équipe municipale, puisque vous savez, ce n'est un scoop pour personne, que Sébastien MAIRE va quitter son poste d'adjoint en raison des responsabilités professionnelles importantes qu'il a maintenant. Donc il restera bien sûr, et tant mieux, Conseiller Municipal Délégué et un autre Adjoint sera élu. Nous l'éluons lors du prochain Conseil et à cette occasion je remercie Sébastien pour tout le travail qu'il a réalisé depuis 4 ans à nos côtés».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce changement.

Récépissé préfectoral du 7 novembre 2005.